

Le 21 août 2026

Bonjour chers parents,

Chaque mois, l'info-parents vous permettra de rester informés des actualités et des moments forts de l'école. Prenez le temps de le lire attentivement pour ne rien manquer !

Francine-Dominique Gauthier, directrice

DATES À RETENIR

28 août	Première journée de classe pour la prochaine année scolaire et ouverture du service de garde pour les classes du régulier.
3 septembre	Fête du début de l'année Pique-nique avec les parents et enfants à 15h30 à 17h30. En cas de pluie, l'activité est annulée.
4 septembre	Si la fête du début de l'année a lieu le jeudi 3 septembre, il n'y aura pas de classe en après-midi. Le service de garde sera ouvert en après-midi pour les parents qui en ont besoin.*Message du service de garde à venir.
7 septembre	Congé - Fête du Travail. Le service de garde sera fermé.
10 septembre	Assemblée générale des parents à 17h45
10 septembre	Rencontres de parents avec les titulaires : ➤ Préscolaire et 1 ^{er} cycle : 18h30 à 19h15 ➤ 2 ^e cycle et 3 ^e cycle : 19h à 19h45
18 septembre	Journée pédagogique Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.
23-24 septembre	Photo scolaire

1. Pour l'arrivée des élèves le matin

- **Les élèves inscrits au service de garde** du matin peuvent arriver à partir de **7 h 00, en passant par la porte 2**. S'il pleut, ils doivent être accompagnés par un adulte jusqu'à l'entrée. Un éducateur du service de garde sera présent pour l'accueillir.
- **Les élèves non-inscrits au service de garde** doivent arriver à partir de 8h00. La surveillance débute à **8 h 00 pour le matin** et à **12 h 45 pour le midi**. Dès 8h00, ils seront admis à l'arrière de la cour en passant devant les modulaires.
Si, malgré tout votre enfant arrive avant 8 h 00, il devra demeurer dans la zone devant les modulaires. AUCUN adulte de l'école ne sera donc en mesure d'effectuer la surveillance des enfants et d'assurer leur sécurité avant 8h00.
- **Procédure pour le départ des élèves en fin de journée** : pour récupérer votre enfant au service de garde, à partir de 15 h 30, vous DEVEZ vous présenter à la porte 2. Un adulte sera présent afin de

confirmer le départ de l'enfant et effectuer l'appel. Pour des raisons de sécurité, cette étape est OBLIGATOIRE ET ESSENTIELLE.

2. Suite de la finalisation des travaux dans la cour d'école

Quelques travaux ont été réalisés durant la période estivale, mais ce n'est pas terminé. Le terrain de soccer ne sera pas accessible immédiatement pour préserver la pousse du gazon. D'autres travaux sont à venir.

3. Aménagement de modulaires pour service Petit Prince

Cette année, les modulaires seront dédiées à un secteur d'adaptation scolaire pour des élèves du service Petit Prince (TSA).

4. Photo scolaire

La photo scolaire sera **les 23 et le 24 septembre** prochain. C'est la compagnie ISJ Photo qui sera responsable de la photo cette année. Les élèves seront photographiés dans l'école.



5. Messages quotidiens au service de garde (courriels et messages téléphoniques)

Pour des raisons de sécurité, nous vous rappelons qu'il est important d'informer le service de garde de tout changement concernant le départ de votre enfant.

Vous devez nous signaler toute modification **avant 11 h le matin** pour la fin de la journée.

Nous vous demandons de nous laisser un message par courriel à l'adresse suivante : sgarde.st-paul-apotre@cssc.gouv.qc.ca

Merci pour votre collaboration!

« Nous vous souhaitons une magnifique année scolaire, haute en couleur ! »

